

Convention d'habilitation et de partenariat relatif à l'échange de données dans le cadre de l'instauration du permis de louer en application des articles 92 et 93 de la loi Alur

Entre la Caisse d'allocations familiales du Loiret

Représentée par Monsieur Jean-Yves PREVOTAT, le Directeur

Et

L'Agglomération Montargoise Et rives du loing

Représentée par Jean-Paul BILLAULT, le Président

Vu la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové dite loi ALUR

Vu le décret n° 2016-1790 du 19 décembre 2016 relatif aux régimes de déclaration et d'autorisation préalable de mise en location

Vu le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données